Année académique 2022 - 2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Code	PEIM3B73PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Carine LEPORCQ** (carine.leporcq@helha.be) HELHa Campus Mons **Chantal LECOLIER** (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies **Virginie CRAPS** (virginie.craps@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Christian WATTHEZ** (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de concevoir des dispositifs de différenciation, d'appliquer des démarches et des contenus abordés dans le cadre du cours et de les ajuster.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B73PPA	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B73PPA	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	12_PEIM3B73PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Virginie CRAPS** (virginie.craps@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche de la différenciation pédagogique dans ses aspects théoriques et pratiques. De ce fait, il prépare l'étudiant à la gestion des classes hétérogènes et plus particulièrement à la conception de dispositifs d'apprentissages ajustés aux besoins spécifiques des enfants.

Les activités de formation prennent appui d'abord sur l'étudiant lui-même afin de découvrir ses propres démarches d'apprentissage, ses "constantes" et de découvrir la diversité des publics.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude réflexive sur les dispositifs de différenciation et les contenus abordés dans le cadre du cours, et de les ajuster.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La différenciation pédagogique

- Travail en cycle, continuité pédagogique et différenciation.
- La langue de scolarisation.

Approche orthopédagogique

- L’appui pédagogique à l’enfant en difficulté d’apprentissage.
- Les troubles d’apprentissage les plus courants.
- Présentation de l'enseignement spécialisé et de son fonctionnement (notions relatives au handicap, aux types de handicaps et plans orthopédagogiques).

Démarches d'apprentissage

• Eléments théoriques.
• Analyse d’outils, de situations.
• Fournir des occasions d’apprentissage diversifiées et signifiantes, encourager les temps de réflexion et de collaboration.
• Expérimentation lors d'un stage en enseignement spécialisé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les échanges individuels entre le professeur et chaque étudiant permettront d'assurer un feedback personnel en relation à l'état d'avancement de chacun. Les interactions en groupes durant les cours permettront également un partage des connaissances et des remédiations immédiates.

Sources et références

Boucenna, S. (2011). *101 fiches pour différencier.* Presses universitaires de Namur.

Caron, J. (2003). *Apprivoiser les différences.* Chenelière.

Dupont, Ch. (2004). *Décret organisant l'enseignement spécialisé.* Art 12, Art 32, Art. 343.

Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. (2005). *Le Programme intégré : une porte d'entrée pour l'enseignement spécialisé.* Bruxelles.

Kahn, S. (2010). *Pédagogie différenciée.* De Boeck.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2012). *L'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.* Bruxelles.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2012). *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage.* Bruxelles.

Van Nieuwenhoven, C., & De Vriendt, S. (2012). *L'enfant en difficulté d'apprentissage en mathématiques : pistes de diagnostic et supports d'intervention.* De Boeck-Solal.

Caron, J. *Apprivoiser les différences.* La Chenelière.

Pratiques de pédagogie différenciée, publication Communauté Française.

Outil pour le diagnostic et la remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture, publication Communauté Française.

Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage, publication Communauté Française.

Hoeben, S. et coll. *Miser sur les différences, êtres gagnants.* Labor Education.

Morissette, R. Accompagner la construction des savoirs. La Chenelière.

Khan, S. (2010). *Pédagogie différenciée.* De Boeck

Przesmycki, H. (2004). *La pédagogie différenciée.* Hachette Éducation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et bibliographie disponibles sur la plateforme.

Personnes ressources : M. Arpin, I. Robert et Y. Nadon (Lire-Ecrire), G. Vandecasteele (inspectrice de l'enseignement spécialisé), P. Bigot (orthopédagogue), E. Bailly (auteure sur la langue de scolarisation).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen mixte : dépôt d'un dossier + présentation orale.

Présence obligatoire aux activités et aux séminaires (conférences...) qui préparent à l'examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Modalités d'évaluation identiques en Q3.

En cas de certificat médical pour les activités obligatoires, des modalités de rattrapage seront négociées avec le

professeur.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).